



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### GECAMINES SA réagit aux récentes annonces de CHEMAF RESOURCES LIMITED et rejette l'opération annoncée

**Lubumbashi, le 1<sup>er</sup> juillet 2024** – GECAMINES SA a appris le 27 juin dernier, par voie de presse, l'annonce d'un accord visant à céder CHEMAF RESOURCES LIMITED (CRL) et ses filiales, dont certains droits sur des actifs appartenant à GECAMINES.

En date du 28 juin, soit dès le lendemain, un Conseil d'Administration extraordinaire de GECAMINES SA s'est réuni, a relevé et a condamné – à l'unanimité – la violation manifeste des accords liant GECAMINES SA et CHEMAF SA, filiale de CRL, ainsi que la stratégie du fait accompli.

Sur instruction de son Conseil d'Administration, GECAMINES SA tient à rappeler que CHEMAF SA n'est qu'un amodiataire des actifs concernés. En tant qu'amodiant et propriétaire, GECAMINES SA bénéficie d'un droit d'information préalable et, plus fondamentalement, d'un droit d'agrément en cas de changement de contrôle direct ou indirect.

Ce droit d'agrément est de surcroît discrétionnaire et GECAMINES SA est fondée à rejeter l'opération projetée si elle n'est pas dans son intérêt.

De fait, lors de sa réunion du 28 juin précitée, le Conseil d'Administration de GECAMINES SA a rejeté – à l'unanimité – l'opération telle que présentée par les médias et le communiqué de presse de CRL.

GECAMINES SA entend poursuivre l'examen des manquements nombreux, répétés et notifiés depuis maintenant plusieurs mois, susceptibles d'être retenus à l'encontre de CHEMAF SA, ainsi que les conséquences devant être tirées quant au maintien de ces amodiations.

#### Contact Gécamines

**CELLULE DE COMMUNICATION  
M. AKONKWA BWIZA**

Téléphone : +243 813 010 404  
E-mail : akonkwa.bwiza@gecamines.cd

